

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 6 octobre 2010

L'an deux mille dix, le six octobre,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT CYR SUR MER, réuni dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, sur la convocation et la présidence de M. Philippe BARTHELEMY, Président du C.C.A.S.

N°d'Ordre : 18 -10

Nombre de conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 10

Représentés : 1

Etaient présents : Mmes ANTONELLI – CALVEZ – DOYET –
DUCHON-DORIS – MEUNIER – RANERI
SAN ROMA
MM BARTHELEMY - BONNES – CARISSIMI

Etaient excusées : Mme SAMAT : pouvoir à M. BARTHELEMY
Mme GIRAN-SAMAT

Assistent : Mme GALLERON, Directrice du CCAS
Mme PICO, Directrice du Foyer-Logements

Objet :

**BUDGET
SUPPLEMENTAIRE
2010
DU C.C.A.S.**

Vu le Budget du C.C.A.S. de Saint-Cyr-sur-Mer – exercice 2010,
Considérant le Compte Administratif de l'exercice 2009, adopté par délibération du 29 avril 2010,
Considérant l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2009, adoptée par délibération du 29 avril 2010,

Monsieur le Président soumet au Conseil d'Administration le projet de Budget Supplémentaire, exercice 2010, et tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Budget supplémentaire proposé s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **68 345,04 €**

Section de Fonctionnement

Dépenses	60 625,01 €
Recettes	60 625,01 €

Section d'Investissement

Dépenses	7 720,03 €
Recettes	7 720,03 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité le Budget supplémentaire du C.C.A.S., Exercice 2010,

Arrête le montant des dépenses et des recettes à la somme de **68 345,04 €**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR , MOIS ET AN SUSDITS.

Pour Extrait Conforme,

***Le Maire – Président du
Centre Communal d'Action Sociale.***

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois.